

PAR COURRIEL

Québec, le 13 août 2020

[REDACTED]

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 18 février 2020 où vous souhaitiez une copie des documents suivants soit l'appel de projets du 20 mars 2019 visant la création de 2 500 nouvelles places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance :

- 1- La liste des projets refusés (par nom d'entreprise, par municipalité ou territoire de CLSC visé par la demande, par région et par type de demandeurs), le nombre de places demandées, le volet visé (parents-étudiants ou bien optimisation ou création de nouveaux groupes), le financement gouvernemental associé ainsi que tout document justificatif;
- 2- Les recommandations de chacun des comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance.

Vous trouverez ci-joint les documents répondant à votre demande.

Nous vous rappelons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

Original signé

François Lemelin
Secrétaire général
Responsable ministériel de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels
p. j.

N/Réf. : 2019-2020-168